

Nous vous informons que l'accès
aux déchetteries et végèteries est
**interdit aux poids lourds et
véhicules agricoles.**

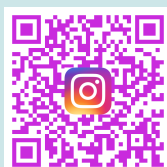


*Les véhicules utilitaires sont
autorisés jusqu'à 3,5 tonnes.*

Retrouvez notre actualité :



site internet



Instagram



Facebook